



Arrêté n°A-DG-AJ-2023-73

Désignation
pour exercer les missions de contrôle sur
les établissements et services sociaux et
médico-sociaux et lieux de vie et d'accueil
du département d'Ille et Vilaine

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL D'ILLE ET VILAINE

VU le code de l'action sociale et des familles et notamment ses articles L.313-13 et L.313-2 ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil départemental en date du 1^{er} juillet 2021 portant élection de Jean-Luc CHENUT en qualité de Président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine ;

ARRÊTE

Fatima MANSOURI, assistante contrôle des établissements et services au sein du service pilotage de l'offre d'accueil et de la protection de l'enfance, de la direction enfance famille au Pôle égalité, éducation, citoyenneté, a compétence pour exercer toutes missions de contrôle des établissements et services sociaux et médico-sociaux et lieux de vie et d'accueil du département d'Ille-et-Vilaine, ainsi que sur leurs bénéficiaires relevant de ma compétence.

Fait à Rennes, le 31 OCT. 2023

Le Président

Jean-Luc CHENUT